

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 503

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE 14

À l'alinéa 74, substituer au mot :

« posée »

le mot :

« prévue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.